



## Togo/ Education : Le Gouvernement annonce un nouveau cadre de discussion avec les acteurs

*Les préoccupations dans le secteur de l'enseignement au Togo étaient encore au centre d'une rencontre tenue jeudi à Lomé entre le Gouvernement et les acteurs impliqués dans le système éducatif. L'objectif est de faire le point de la situation et prendre l'engagement d'œuvrer ensemble pour une résolution définitive des problèmes qui affectent ce secteur depuis quelques années. Le Premier Ministre Komi Sélom Klassou a à cette occasion annoncé la mise en place dès la semaine prochaine, d'un nouveau cadre de discussion avec les acteurs.*

Cette rencontre a réuni des membres du Gouvernement, des

responsables syndicaux des enseignants, des membres du Conseil National du Dialogue Social, des partenaires en développement, les associations de parents d'élèves, les responsables tant de l'enseignement public que confessionnel et des responsables d'organisations de la société civile.

Faire en sorte que le secteur de l'éducation (souvent marqué par des grèves à répétition) puisse reprendre normalement ses activités, tel est le souhait affiché par tous les acteurs du système éducatif.

Après avoir réaffirmé la disponibilité du Gouvernement à écouter et à échanger avec les différents acteurs en vue de trouver des solutions adéquates à la crise, le Premier ministre a invité les uns et les autres à faire économie de tout ce qui pourrait paralyser le bon fonctionnement du système éducatif, notamment les grèves à répétition.

Komi sélom Klassou a saisi l'occasion de cette réunion pour revenir sur les efforts du gouvernement dans le secteur notamment l'évolution des salaires et primes des enseignants, et l'amélioration de leur condition de vie et de travail. *« La fonction enseignante ne doit plus donner aujourd'hui l'impression d'être un métier qui n'est pas fortement valorisé dans la société comme ce fut le cas dans les années 90 »*, a-t-il fait savoir.

Les enseignants notamment ceux de la Coordination des Syndicats de l'Education au Togo (CSET) disent avoir pris acte de l'annonce du gouvernement tout en souhaitant qu'un agenda soit clairement défini au sujet des prochaines discussions.

*« Ce dont nous parlons c'est la question du document du statut particulier qu'on doit mettre à la disposition des enseignants. Il y a dans ce document certains articles amendés qui n'ont pas forcément été intégrés. Et surtout la question des primes qu'on doit exprimer en tenant compte de la disposition du statut général. Les primes doivent être en*

*pourcentage (...) ; C'est autour de ces questions qu'on aurait souhaité qu'il y ait une discussion franche et rapide pour une accalmie dans le monde de l'éducation », a expliqué Yaovi Atsou-Atcha Ilétou, Porte-parole de la CSET.*

**David**